

Réf: Dossier N° 112480

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BULLE DE CÂLINS »

Siège social Abidjan, Bingerville, Abidjan – Bingerville –
Fehkessa, cité Figuier, Grâce 1, non loin du carrefour Fehkessa,
Villa 172, Lot 172, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BULLE DE CÂLINS »

Objet : L'exploitation d'une garderie et d'une crèche, Diverses prestations et services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Bingerville, Abidjan – Bingerville –
Fehkessa, cité Figuier, Grâce 1, non loin du carrefour Fehkessa,
Villa 172, Lot 172, Ilot 00

Dirigeant(s) : M TRAORE OUSMANE (COGÉRANT), Mme KARAMOKO EPOUSE TRAORE NAH-FATOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03041 du 02/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23768/GTCA/RC/2022 du 02/06/2022

